

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1046 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

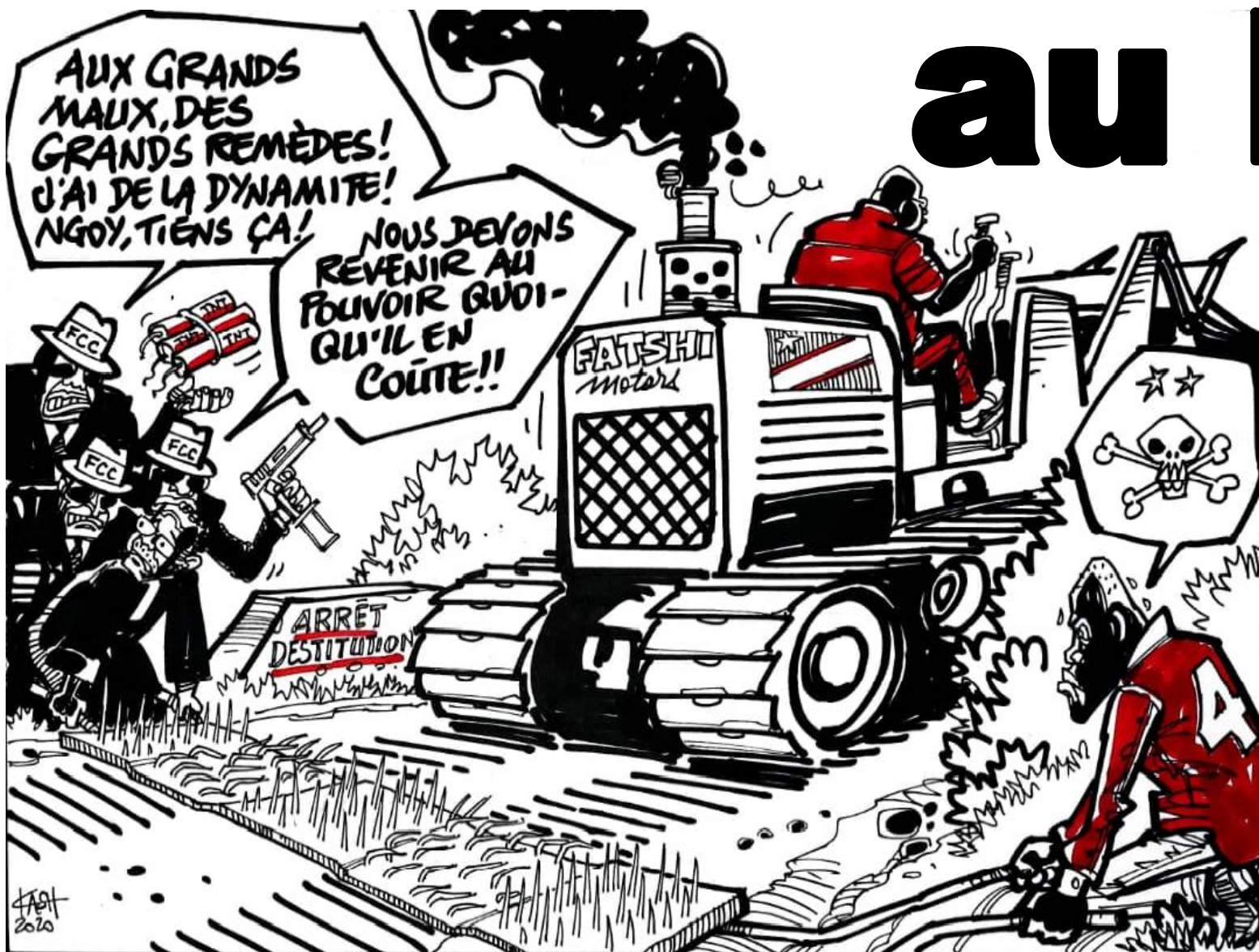
Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Enjeux politiques

(Lire en page 12)

## Dangereuse panique au FCC



Présidentielle  
au suffrage  
indirect

C. Lutundula:

«Le FCC  
veut

(Lire en page 12)

institution-  
naliser la  
corruption»

La plateforme politico-électorale  
«Alternance pour la République » réaffirme  
son appartenance à l'Opposition

(Lire en page 12)

Les dangereux  
raccourcis de  
Kabila pour son  
retour au pouvoir

(Lire en page 7)

Standard de Liège:  
Jackson Muleka impressionne  
ses coéquipiers

(Lire en page 11)

## CODECO

Bilan toujours effrayant:  
286 morts, 36 blessés

Commentant la situation sécuritaire actuelle de la province de l'Ituri notamment l'entrée de la milice « Coopérative pour le Développement du Congo » (CODECO) dans la ville de Bunia, chef-lieu de la province en date du vendredi 04 septembre, la société civile de l'Ituri avance des chiffres alarmants.

Le bureau de la société civile, forces vives de l'Ituri se dit préoccupé de l'escorte de ces miliciens par les forces de l'ordre et de sécurité aussi bien à l'entrée qu'au retour et de l'usage des véhicules militaires pour les transporter.

Marie Noëlle Nyaloka, coordonnatrice de cette structure citoyenne avance un bilan de l'activisme des groupes armés pendant 3 mois. Selon elle, environ 286 personnes ont été tuées, plus de 36 blessées tandis que 7 femmes ont été violées. La société civile note que 40 personnes ont été asphyxiées par les gaz lacrymogènes de la police alors que 97 personnes ont été kidnappées.

La société civile révèle que 297 chèvres et 460 vaches ont été pillées et 30 maisons incendiées en 3 mois.

Devant cette situation alarmante, la société civile demande au gouvernement central de relever de leurs fonctions tous les membres du conseil provincial de sécurité pour « leur incapacité à maîtriser cette milice (CODECO) juste à l'entrée du chef-lieu de la province ». Pour la société civile, « cette situation a prouvé à suffisance la collaboration qui existe entre les forces armées et les renégats de la CODECO en leur facilitant l'entrée pour ainsi traumatiser la population sinistrée ».

Andy Kambale Matuku, à Mambasa

La société civile se penche sur  
les «réformes électorales»

Les Journées Nationales de Réflexion sur les Réformes Électorales (JONAREF) ont été ouvertes le mercredi 9 septembre dernier à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Lors de cette cérémonie, le coordonnateur du consortium des Missions d'Observation Électorale (MOE) a fait savoir que ces assises ont pour objectif d'engager les organisations de la société civile et leurs partenaires à des échan-

ges républicains aux fins d'aboutir à une proposition partagée à la lumière des standards et principes internationaux.

« A mener toutes les parties prenantes au processus électoral à se rassembler et de trouver un consensus sur le processus électoral. Nous savons que les réformes électorales se passent au niveau des institutions mais nous pensons s'il y a un consensus, s'il y a des options claires levées, cela peut faciliter les réformes. C'est pour cela que nous tenons ces journées, nous allons être là avec les organisations de la société civile et les acteurs politiques pour échanger sur la question de la réforme électorale », a dit Bishop Abraham Djamba, avant de signaler que les recommandations qui sortiront des JONAREF seront soumises aux institutions publiques.

Pour sa part, le directeur exécutif de l'Institut Électoral pour une Démocratie Durable (EISA) a insisté sur le rôle que doit jouer la société dans la mise en œuvre des réformes électorales.

« Ce qu'on cherche à faire ici, ce que la société, les citoyens puissent jouer leurs rôles. Les réformes ne peuvent pas se faire seulement au niveau de l'élite politique, il faut que normalement, idéalement, ça doit commencer à la base. La société en général, la société civile, les citoyens doivent être à même d'apporter leurs contributions et les décideurs vont décider. Donc, c'est dans cette logique que l'initiative s'inscrit », a expliqué Denis Kadima.



Prenant part à ces travaux, le secrétaire général de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), l'abbé Donatien Nshole, a salué cette initiative et fait deux recommandations.

«...d'identifier les bonnes dispositions légales dans la loi actuelle et les renforcer, notamment en redéfinissant la notion de l'immunité parce qu'on en a aussi quelque peu abusé. Il faudrait, à notre avis, qu'on rende certaines dispositions fondamentales imprescriptibles, ça signifie quoi ? Si aujourd'hui, il y a une disposition légale fondamentale qui est volontairement violée, il faudrait que les personnes soient sanctionnées », a-t-il suggéré.

Signalons que les JONAREF vont s'étendre sur 4 jours soit du 9 au 12 septembre prochain. Elles sont organisées par les ONG engagées pour les réformes électorales notamment le consortium MOE, les Congolais debout, l'ECC, l'ARC24, la CENCO, la SYMOCEL etc. Ce, avec l'appui technique du Projet de Renforcement de l'Observation Citoyenne des Élections au Congo (PROCEC), un projet de l'Institut Électoral pour une Démocratie Durable (EISA). Les acteurs de la société civile et politiques participent à ces assises.

Prince Mayiro

RDC - Chine : la coopération  
sur la balance !

« La coopération économique avec la Chine est un modèle de partenariat qui n'est pas incompatible avec le programme de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, deux institutions de Breton Woods », a affirmé le Bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais.

Au cours d'un point de presse tenu mercredi 9 septembre à Kinshasa, ce bureau qui assure le suivi de l'exécution de la convention de collaboration a présenté une série d'avantages et opportunités avec ce genre de partenariat. Il a également encouragé le gouvernement congolais à poursuivre avec ce modèle.

D'après le service de communication du Bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais, la Convention de collaboration du 22 avril 2008 conclue entre la République démocratique du Congo et le Groupement d'entreprises chinoises porte sur le développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en République Dé-

mocratique du Congo.

Ce bureau de coordination se félicite d'emblée du contrat avec la Gécamines. D'après son chargé de communication, John Omombo, contrairement à divers partenariats signés auparavant, c'est la joint-venture Sino-congolaise des mines « SICOMINES » qui a permis que la participation de la Gécamines dans d'autres partenariats soit relevée.

C'est grâce au contrat chinois souligne-t-il qu'aujourd'hui, la Gécamines se retrouve au-delà de 90 USD la tonne de cuivre contre 20 USD auparavant.

Le volet infrastructure constitue pour le Bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais, un autre avantage de ce partenariat. La RDC bénéficie des infrastructures en dehors du site du projet. Ils en veulent pour preuve la construction de la centrale hydroélectrique de Busanga dont les travaux sont financés par des investisseurs chinois de SICOMINES dans la province du Lualaba avec une puissance de 240 MW.

## Mini-sommet des chefs d'Etat de Grands Lacs

Goma prend le balai pour  
accueillir ses hôtes

La ville de Goma dans la province du Nord-Kivu s'appête à accueillir, dans peu de jours, le mini-sommet des chefs d'Etat de la sous-région de Grands Lacs. Le Gouvernement provincial qui confirme cet événement, annonce l'arrivée progressive des délégations d'avance de cinq Etats dans la ville.

Au cours du conseil extraordinaire, tenu mercredi 9 septembre à Goma, le gouvernement provincial a appelé à une mobilisation de la population pour l'assainissement de la ville.

« Le gouverneur de province a annoncé aux membres du conseil que les équipes d'avance des 5 Etats arrivent déjà progressivement au chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Ce conseil appelle tous les compatriotes à veiller sur la propreté des leurs parcelles et des artères principales de la Ville pour continuer à refléter l'image d'une capitale touristique », a indiqué le ministre provincial de l'intérieur et porte-parole du gouvernement provincial, Jean Bosco Sebishimbo qui a lu le compte-rendu.

Depuis mardi, l'on observe les services de la mairie et les agents de la Commission nationale de prévention routière (CNPR) mobilisés pour la propreté et l'embellissement des grandes artères la voirie de Goma. Particulièrement les voies d'accès aux grands hôtels.

La délégation ougandaise déjà sur place

La délégation ougandaise essentiellement composée des experts et des ministres vient d'arriver à Goma chef-lieu de la province du Nord-Kivu ce jeudi 10 septembre 2020 en prévision du mini-sommet des chefs d'Etat des pays des grands lacs auquel le président ougandais Yoweri Museveni va prendre part.

Cette délégation ougandaise qui arrive après celles du Rwanda, Burundi et d'Angola (déjà à Goma) fait partie des équipes d'avance des pays invités à ce mini-sommet de haute portée diplomatique qui va se pencher sur trois thèmes à savoir la paix et la sécurité dans la région, les relations diplomatiques et politiques entre les Etats de la région des grands lacs et la relance des activités économiques dans le contexte actuel de lutte contre la covid-19.

Selon le compte rendu du conseil extraordinaire des ministres du Nord-Kivu tenu à Goma mercredi dernier, le gouvernement provincial a invité toute la population de la ville de Goma à réserver un accueil chaleureux aux membres des différentes délégations qui prendront part à ce mini-sommet. Le conseil des ministres a insisté, à cet effet, sur la propreté de la ville. « La population doit continuer à veiller pour sauvegarder l'image de Goma comme une ville touristique », a conseillé le gouvernement provincial.

David Lupemba

## La République

2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

## Directeur de Publication

Jacques Famba

## Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

## Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

## Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

0990307909

Jacques Famba

## Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

## technique

Benoit Mutshipayi

## Secrétaire de rédaction

PAO

Abédi Salumu

## Direction Commerciale et

## Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

## Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

## Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

## Vente

-

## Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

ESU

## Les professeurs de l'UPN suspendent leur grève

« Les professeurs de l'Université pédagogique nationale ont apprécié la bonne foi affichée par le Président de la République d'améliorer les conditions de travail des professeurs des universités de la RDC en général et de l'UPN en particulier ainsi, nous avons décidé de suspendre la grève », a déclaré le Président de l'Association des professeurs de l'Université pédagogique nationale (APUPN), le Professeur Raoul Ekwampok Kan'dum à la presse ce mardi 08 septembre 2020.

C'était à la suite de l'assemblée générale extraordinaire ce même mardi à leur siège. Au cours de cette assemblée générale, les membres de l'APUPN ont évalué la grève qu'ils avaient décidé de radicaliser à l'issue de l'Assemblée générale du 19 août dernier et ont décidé de reprendre la craie. Une décision qui intervient à la suite de l'audience leur accordée par le Président de la Répu-

blique dimanche 06 septembre dernier, dans son cabinet de travail à la cité de l'union Africaine aux représentants des professeurs de l'Université de Kinshasa et ceux de l'Université Pédagogique Nationale. Le Président de l'APUPN, le Professeur Mathieu Bokolo et son collègue Ekwampok Kan'dum, représentant le collectif de l'UPN, avaient présenté au Chef de l'État les revendications de leur corporation enseignante qui se résument principalement par l'amélioration de leurs salaires ainsi que l'épineuse question des crédits des véhicules attribués aux professeurs.

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo avait indiqué à ses interlocuteurs que, nonobstant les difficultés liées aux conditions de travail des formateurs, tout doit être mis en œuvre afin d'éviter une année académique blanche.

Politico.cd

## Le gouvernement décaisse 5 millions USD pour relancer la MIBA



Le gouvernement de la République démocratique du Congo a décaissé 5 millions USD pour relancer les activités de la Minière de Bakwanga (MIBA), a révélé son directeur a.i., Paulin Lukusa Mudiayi, mercredi 09 septembre 2020. Il a confirmé avoir payé le personnel de la MIBA, lundi 07 et mardi 08 septembre 2020.

Une autre partie des fonds obtenus du gouvernement va contribuer au renforcement de l'outil de production, pour permettre à la MIBA de relancer effectivement ses activités. Le président de la délégation syndicale des agents de cette société minière,

Mohamed Ntumba, a remercié le Chef de l'État, Félix Tshisekedi. Il a appelé les responsables de la MIBA à gérer ce fonds avec parcimonie. À la suite des décisions du Conseil des ministres qui ont été prises au cours des réunions antérieures sur la situation de la MIBA, le Chef de l'État avait

rappelé l'urgence de débloquer 5 millions USD pour permettre la relance de la MIBA.

En effet, il avait constaté, avec son gouvernement, que la MIBA n'a plus jamais profité des revenus de la Société Anhui-Congo d'Investissement Minier (SACIM) qui exploite le gisement diamantifère de Tshibwe en territoire de Miabi, dans le cadre d'un partenariat à parts égales entre le partenaire chinois et l'État congolais. Ainsi, le président de la République a instruit le ministre du Portefeuille de diligenter un audit sur la SACIM afin de

dégager clairement les droits et obligations des parties et d'organiser, dans le meilleur délai, sa transformation en Société anonyme. Et ce, conformément à l'Accord de partenariat entre parties dans le but de doter la SACIM d'un Conseil d'administration qui donnera des orientations sur la gestion sociale et la contrôlera.

Politico.cd

MAROC

## Le rapatriement du corps de Joseph Mobutu pour bientôt ?

La dépouille mortelle de l'ancien Chef de l'état congolais (zaïrois), Joseph-Désiré Mobutu sera rapatriée en RDC dans les prochaines semaines, affirment des sources sûres à l'occasion du 23<sup>ème</sup> anniversaire de son décès ce lundi 7 Septembre 2020.

D'ailleurs, ajoutent ces sources, au jour d'aujourd'hui, les discussions entre les autorités congolaises et la famille biologique de Mobutu tournent autour du lieu de sépulture et l'organisation des activités. Les autorités prévoient la construction d'un mausolée à N'sele tandis que certains membres de la famille veulent que cet édifice mémorial soit érigé dans sa province natale (Équateur). Néanmoins, sur ce point, la tendance penche de plus en plus pour l'option levée par le pouvoir public.

Son fils Nzanga Mobutu compte mobiliser près d'un million de gens à Kinshasa pour accueillir le corps de son père. Tâche difficile pour l'instant mais pas impossible



vu l'attachement que certains congolais ont vis-à-vis de cette ancienne personnalité politique. Avec l'appui du gouvernement, Nzanga aurait même convoqué un lot très important de T-shirt en Chine portant l'effigie de son défunt père.

Il sied de rappeler que Mobutu avait quitté le pays en mai 1997 après le coup d'État de Mzee Laurent Désiré Kabila. 5 mois plus tard, il trouva la mort le 07 septembre durant l'exil à Rabat, capitale marocaine, où il sera enterré dans une intimité familiale.

Liberté Plus/LR

La justice belge décide

## La précieuse dent de Lumumba sera restituée à sa famille



pourrait être rendue, autorisant ainsi la famille du héros de l'indépendance de la République démocratique du Congo de venir la chercher au greffe.

Les enfants de Lumumba avaient adressé, au mois de juin dernier, à l'occasion de 60 ans de l'indépendance de la RDC, une lettre au roi belge pour demander les restes de leur père.

Après de fortes pressions exercées par des Organisations non gouvernementales de droits de l'homme à Kinshasa, la justice belge se dit finalement disposée à rendre les restes de Lumumba à sa famille, notamment sa dent, selon l'agence de presse Belga ce jeudi 10 septembre 2020.

Après un avis positif du parquet fédéral, le juge d'instruction a décidé qu'un objet, en l'occurrence une dent,

« Ses restes sont séquestrés au Palais de justice en Belgique. C'est avec certitude que l'on sait que c'est scellé au Palais de justice, parce qu'il y avait le fameux individu, qui était sorti à la télévision, en disant qu'il avait gardé deux dents de Lumumba. Celui qui l'avait torturé. On a trouvé ça et ça été pris et mis sous scellé », a rapporté Juliana Amato Lumumba.

MCP/LR

EPSP

## Fin de la session ordinaire des Exetat

C'est ce jeudi 10 septembre que plus de 153.000 finalistes du secondaire ont terminé la session ordinaire de l'examen d'État, à Kinshasa, après 4 journées d'évaluation en culture générale, cours d'options, sciences et langues dans différents centres répartis dans les 4 quatre provinces éducationnelles de la ville de Kinshasa.

La veille de la clôture de l'Exetat, le commandant de la ville de Kinshasa, Sylvano Kasongo, avait mis en garde les finalistes qui vont tenter de troubler l'ordre public. « Quiconque oserait troubler l'ordre public sera appréhendé par les forces de l'ordre qui seront déployées partout dans la ville de Kinshasa.



L'Exetat édition 2020 s'est déroulé dans un contexte particulier de la pandémie de coronavirus pour protéger les finalistes du secondaire. Le ministre Willy Bakonga de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (Epst) avait pris des dispositions pour faire respecter les gestes barrières dans différents centres.

MCP/LR

# Le Chef de l'Etat rend un dernier hommage à feu Me Guy LUFULUABO

Le chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi accompagné de la première dame Denise Nyakero Tshisekedi, a rendu un dernier hommage à un cadre de l'UDPS et membre du comité national de ce parti politique, Feu Guy Lufuluabo, a constaté mercredi l'ACP lors de cette cérémonie.

Le chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi et son épouse se sont, à cette occasion, inclinés devant la dépouille de celui qui fut l'un des cofondateurs du socle de réflexion de la table-ronde qui avait pour mission de soutenir sa candidature et ses actions au sommet de l'Etat avant le dépôt d'une gerbe de fleur, une



manière de marquer leur compassion à la famille d'illustre disparu ainsi qu'à celui qui s'était montré loyal, de son vivant, à son parti poli-

tique UDPS tout comme envers ses compagnons de lutte.

S'agissant de ladite cérémonie, il sied de rappeler que celle-ci a débuté par une séance des témoignages prononcés par des proches et autres membres de la famille tant biologique que politique de l'illustre disparu.

Né à Kinshasa le 22 Février 1957, Guy Lufuluabo a été avocat au barreau de Bandundu. Il a aussi occupé plusieurs fonctions au sein du parti présidentiel respectivement en qualité de membre du cabinet du feu Dr Etienne Tshisekedi Wa Mulumba et membre de la convention politique du parti Me Guy Lufuluabo laisse une veuve et plusieurs orphelins. ACP

## Elle demeure tenace

### Leila Zerrougui appelle à des sanctions contre les auteurs des violences dans l'Est

La Représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en RDC, Leila Zerrougui, a appelé les autorités congolaises à punir tous les auteurs des violences dans l'Est du pays conformément à la loi congolaise, à l'issue d'une audience que lui a accordée mercredi, au Palais du peuple, le président du Sénat, Alexis Tambwe Mwamba.

Mme Leila Zerrougui, qui s'entretenait avec son hôte sur la situation politique et sécuritaire dans l'Est de la RDC, a aussi condamné « la politique d'incorporer » les seigneurs de guerres, auteurs des tueries dans les Forces armées de la RDC (FARDC), avant d'inviter les



autorités congolaises à observer un climat politique apaisé pour la paix durable.

«Le conseil de sécurité, dans la résolution de décembre dernier a demandé à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO) de quitter la RDC. La MONUSCO considère que c'est le moment de partir et de travailler sur

la stratégie conjointe pour sa sortie en RDC », a déclaré Leila Zerrougui, avant d'indiquer qu'« ils sont déjà entrain de réduire leurs bureaux sur toute l'étendue de la RDC ».

A ce propos, elle a indiqué que son organisation est présente actuellement dans six provinces, à savoir Ituri, les deux Kasai, les deux Kivu et le Tanganyika.

## Sécurisation du Docteur Mukwege

### La Monusco redéploie ses éléments à l'Hôpital de Panzi

La Mission d'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo (MONUSCO) a redéployé depuis le matin de ce mercredi 9 septembre 2020 des éléments à l'Hôpital Général de Référence de Panzi, dirigé par le Prix Nobel de la Paix, Denis Mukwege.

C'est le Docteur Denis Mukwege qui l'annonce dans un tweet ce soir de mercredi.

Nous saluons le redéploiement des éléments de la #Monusco à #Panzi depuis ce matin pour assurer la sécurité des malades ainsi que de notre personnel. Merci aux #NU d'assurer notre protection.

— Denis Mukwege (@DenisMukwege) September 9, 2020

La Mission des Nations Unies en République démocratique du



Congo (MONUSCO) se disait déterminée à assurer la sécurité du Dr Denis Mukwege, lauréat du prix Nobel de la Paix, et de la clinique Panzi dans l'est de la RDC, ont affirmé mardi les Nations Unies.

«Bien qu'un certain nombre de cas de Covid parmi nos soldats de la paix aient eu un impact opérationnel, nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec le Dr Mukwege, les autorités congolaises

et les partenaires internationaux pour veiller à ce que ses besoins en matière de sécurité et ceux de la clinique soient pris en compte de manière efficace et durable.» a précisé dans une déclaration le porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies, Stéphane Dujarric.

Le Docteur Mukwege fait l'objet d'une montée alarmante d'intimidations; de correspondances haineuses et de menaces de mort transmises par les médias sociaux et au cours d'appels téléphoniques adressés à lui et à sa famille.

Selon la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme; Michelle Bachelet, qui a demandé le 28 août dernier qu'une enquête sur les auteurs de ces menaces soit menée; ces nouvelles menaces font suite au nouveau plaidoyer du médecin « en faveur de la paix dans l'Est du pays ».

Gracieuse Wany

## SÉNAT : le retrait de la Monusco acté

Le président du Sénat, Alexis Tambwe Mwamba et Leila Zerrougui, représentante du Secrétaire général de l'ONU en RDC, ont abordé mercredi 9 septembre 2020, les points relatifs au renouvellement du mandat et des stratégies conjointes du retrait de la Monusco.

A l'issue de l'audience, Mme Zerrougui a signifié que son objectif est de rencontrer toutes les institutions du pays pour bien préparer le départ des troupes onusiennes.

« J'ai commencé cet engagement avec la présidence de la République, puis Madame Mabunda et maintenant avec le Sénat pour qu'on soit d'accord et qu'on soit sur la même longueur d'ondes avec le Conseil de sécurité de l'ONU, sur les prochaines étapes pour préparer justement ce départ », a-t-elle expliqué.

Et d'insister : « un départ que le Conseil de sécurité a dit responsable et durable. Donc, il ne faut pas fermer et revenir. Tout le monde au Conseil de sécurité est d'accord qu'après les élections de 2018, c'est le moment de partir ».

S'agissant de la question sécuritaire dans la partie Est de la RDC, Leila Zerrougui appelle les Congolais à ne plus recourir aux exactions.

« Je pense qu'il y a un travail que les Congolais doivent faire entre eux pour que, quelque soient les conflits qu'on peut avoir, on peut être en divergence mais on ne peut pas être des ennemis », a conseillé la cheffe de la Monusco.

Par ailleurs, Leila Zerrougui a incité les chefs de groupes armés à faire valoir les arguments politiques, juridiques et économiques mais pas la guerre.

« On n'est pas d'accord, on peut être partenaire aujourd'hui et demain adversaire politique mais on utilise le langage, la discussion, les arguments juridiques politiques et économiques mais pas la guerre », conclut-elle.

La patronne de la Mission Onusienne a reconnu la sagesse et l'expertise diplomatique du président de la chambre haute du Parlement congolais.

Elle a confirmé la thèse de ceux qui pensent que Thambwe Mwamba à la tête du Sénat, c'est « le choix de l'expérience »

Mputu Patrick-marche

## Les revendications des opérateurs miniers examinées à la Présidence de la République

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a examiné, mardi à la cité de l'Union africaine (UA), au cours d'une séance de travail avec le Premier ministre, Sylvester Ilunga Ilunkamba, les opérateurs miniers, quelques membres du gouvernement et le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), les revendications d'un certain nombre des questions qui entravent le bon fonctionnement de l'industrie minière en RDC.



la commission pour que cette question soit effective», a précisé le ministre.

Quant à la question de compensation, il y a des discussions qui continuent et on espère qu'elle trouvera de solution dans les mois à venir, a dit le ministre ajoutant qu'il faut qu'on fasse un état des lieux de tout ce qui était déjà fait.

Pour le président de la chambre des Mines de la RDC, Louis Watum, les revendications des opérateurs miniers ont trouvé une oreille très attentive auprès du Chef de l'Etat dont il salue l'ouverture et la disponibilité vis-à-vis de leurs préoccupations.

Il a ajouté qu'étant donné que l'économie de notre pays se fonde sur l'industrie minière, ils ont jugé nécessaire et indispensable de soulever le problème du blocage des comptes de quelques industries minières, tout en demandant qu'on puisse surseoir toutes ces mesures afin de permettre qu'il y ait un bon climat des affaires.

ACP

Le ministre des Mines, Willy Kitobo a déclaré, à l'issue de la réunion, qu'ils ont échangé particulièrement sur des sujets qui fâchent le bon fonctionnement de l'industrie minière en RDC, notamment ceux en rapport avec la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'implication de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) et les compensations.

Selon le ministre des Mines, il a été question, concernant la TVA, d'envisager les mécanismes de remboursements de celles qui avaient déjà été collectées dans les années antérieures.

Pour le ministre des Mines, toutes ces questions avaient déjà été débattues avec le gouvernement et que la commission avait en son temps proposé des pistes de solutions sous forme de perception en remboursement direct. «On attend la conclusion de

## La création du fonds de garantie pour la promotion de l'entrepreneuriat évoquée au ministère du Plan

La vice-Premier ministre, ministre du Plan, Elysée Munembwe Tamukumwe, et le ministre des Classes moyennes, petites et moyennes entreprises et artisanat, Justin Kalumba Mwana Ngongo, ont échangé en début de semaine au cours d'une séance de travail, sur le projet de création d'un Fonds de garantie pour l'entrepreneuriat congolais (FOGEC), a appris mercredi l'ACP de la cellule de communication dudit ministère.

Selon la source, cette rencontre a été initiée par le ministre des Classes moyennes, petites et moyennes entreprises et artisanat, dans le cadre du Programme national de développement de l'entrepreneuriat congolais (PRONADEC), d'une part, et l'étude de la Cellule climat des affaires (CCA)

de la Présidence de la République portant sur la mise en place d'un Fonds de garantie public pour les PME, d'autre part.

Les délégués de la CCA, de l'ANAPI, de l'OPEC, les experts du Fonds de Promotion de la Micro finance (FPM) ainsi que les experts du ministère du Plan ont pris part à cette séance de travail, indique la même source.

Après la présentation de leurs projets respectifs et les débats, les parties en présence ont harmonisé leurs vues en ce qui concerne l'architecture juridique du Fonds de garantie, souligne la source, qui ajoute que les aspects liés à l'opérationnalisation feront l'objet d'une modélisation dans un plan d'affaires après la mise en place du Fonds. ACP

## L'entrepreneuriat féminin, pilier du développement de la RDC

Comme prévu, l'atelier de sensibilisation et de vulgarisation sur les réformes opérées sur l'indicateur de paiement des taxes et impôts à l'intention des femmes entrepreneurs congolaises a eu lieu ce jeudi 10 septembre 2020 à Kinshasa. L'événement était placé sous le haut patronage de la vice-présidente du Plan et organisé par l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI).

"La promotion de l'entrepreneuriat féminin est l'une des priorités du chef de l'Etat dans son programme de développement et l'implication du Premier ministre Sylvester Ilunga Ilunkamba pour la mise en œuvre de l'agenda des réformes sur le climat des affaires dans notre pays. L'activité entrepreneuriale est considérée comme un outil de motivation des jeunes entrepreneurs qu'il soit homme ou femme et un vecteur de création de richesse, d'emploi et des innovations. Bien que mal, l'entrepreneuriat féminin congolais reste confronté à plusieurs pesanteurs, notamment l'accès difficile aux

marchés et aux financements, la faible sécurité juridique dans la pratique des affaires, les tracasseries de tous genres, la fiscalité et la para-fiscalité lourdes, la difficile conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Il est donc important que nous ayons une vision et des objectifs pour arriver à conquérir notre place en tant qu'actrice majeure dans le processus de développement de notre pays", a déclaré Mme Elysée Munembwe, VPM ministre du Plan.

De son côté, la ministre du Genre, Famille et enfants, Béatrice Lomeya vante le rôle important de l'entrepreneuriat féminin dans notre pays et note des avancées quant à l'accroissement considérable de la participation de la femme dans l'économie nationale en la création des micro-entreprises bien que la plupart demeurant dans l'informel. Plus les femmes sont économiquement fortes, plus les familles sont stables et plus les caisses de l'Etat seront remplies parce qu'elles sont des bons contributrices et moins enflés à l'évasion fiscale, ajoute-t-elle.

## Des amendements apportés dans les concessions tarifaires pour la sauvegarde de la production nationale

Le directeur général adjoint de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), Jean-Baptiste Kongolo, a indiqué mercredi, que les amendements apportés dans les concessions tarifaires s'inscrivent dans le but de sauvegarder et de soutenir la production nationale, à la clôture de l'atelier sur les travaux de révision et de finalisation, des concessions tarifaires de la RDC dans le cadre de la Zone libre échange continentale africaine (ZCLECAF).

Ces amendements ont fait passer certains produits de la catégorie des produits à libéraliser à celle des produits d'exclusion entre autres, l'huile de palme, les produits de beauté et maquillages ainsi que ceux d'acides sulfuriques.

Quant aux produits non originaires importés en RDC, M. Kongolo a précisé qu'ils seront soumis au paiement des droits de douanes tels que prévus dans le tarif douanier.

« D'autres produits ont fait un mouvement inverse en changeant de catégorie afin de garder intacts l'équilibre et les nombres de lignes tarifaires dans les différentes listes déjà validées », a-t-il ajouté.

Malgré les amendements apportés lors de ces travaux, les règles entérinées par les Chefs d'Etat africains pour l'élabo-

ration des offres ont été respectées, conformément aux critères nationaux quant à leur sélection dans les listes des produits sensibles et d'expulsion tels que la contribution des produits aux recettes douanières, la sauvegarde de la production nationale réelle et potentielle. En ce qui concerne la lutte contre la fraude à la participation à une Zone de libre-échange, il a fait savoir que la DGDA envisage une formation de son personnel et du secteur privé sur les règles d'origine et les tarifs préférentiels de la ZCLEF.

« Ces travaux ont ressorti un projet amendé des offres tarifaires de la RDC en SH 2012, lequel est soumis à la commission de l'Union africaine après sa transposition en SH 2017 avec notamment, l'appui technique des partenaires extérieurs », a-t-il encore fait savoir.

Les travaux, qui ont débuté du 1<sup>er</sup> au 09 septembre 2020, s'inscrivent dans la ligne de la phase opérationnelle de la ZCLECAF lancés formellement le 07 juillet 2019 à Niamey par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains.

L'opérationnalisation de cette zone initialement prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2020, a été reprogrammée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021 du fait de la crise de covid-19, signale-t-on. ACP

## Le ministre du Portefeuille encourage les investisseurs allemands

Le ministre du Portefeuille, le Pr Clément Kwete Nyimi Bemuna, s'est entretenu mardi dans son cabinet de travail avec une délégation d'investisseurs allemands conduite par Gernot Wagner, homme d'affaires allemand et consul de la République d'Allemagne en RDC, venue lui présenter des projets relatifs à l'exploitation du secteur de transport, a appris mercredi l'ACP dudit ministère.

Selon la source, M. Gernot Wagner a indiqué que son entreprise « Evagor Germany » apporte ses capitaux en RDC, sans garantie, pour investir dans le domaine de transport ferroviaire, précisant également que la rencontre avec le ministre du

Portefeuille permettra à ce dernier de mettre à sa disposition une équipe d'experts pour des études approfondies et orientations en vue d'aboutir à la signature des contrats gagnant-gagnant.

Le ministre du Portefeuille s'est montré coopératif et a émis le souhait de voir se matérialiser ledit projet dans un bref délai, afin de soulager tant soit peu les difficultés des Congolais dans le domaine de transport.

Pour le ministre, ce projet répond au souhait du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, émis lors de son passage au pays d'Angela Merkel, de faire de la RDC une Allemagne en Afrique. ACP

## Le FMI pose trois préalables avant la conclusion d'un programme triennal avec Kinshasa

Le gouvernement de Sylvester Ilunkamba est déjà dans les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la conclusion, au dernier trimestre 2020, d'un Programme triennal formel devant permettre à la RDC d'avoir d'importants appuis des partenaires financiers internationaux dont la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

C'est le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, qui mène les discussions avec les experts du FMI. Après la première réunion du jeudi 3 septembre, organisée par vidéoconférence, Sele Yalaghuli a échangé le mardi 8 septembre, toujours en virtuel, avec Mauricio Villafuerte, chef de division au département Afrique, et Philippe Egoumé, représentant-résident du FMI à Kinshasa, rapporte Eco-News.

Il ressort de ces échanges, selon la même source, que le FMI pose trois préalables majeurs pour la conclusion de cet accord formel en vue d'un programme triennal à savoir: l'élaboration d'un projet de budget 2021 réaliste; la restructuration de la Banque centrale du Congo par (nomination des commissaires aux comptes et renouvellement de son Conseil d'administration); la transparence dans le secteur minier (publication du rapport ITIE et publication de tous

les contrats miniers conclus, notamment ceux de la MIBA et de SOKIMO).

Le gouvernement Ilunkamba exécuté depuis le 28 octobre 2019 le Programme de référence conclu avec le FMI. Ce programme devrait se clôturer en mai 2020 mais, suite à la crise sanitaire de covid-19, il sera bouclé vers fin septembre 2020 de sorte que les négociations proprement dites débutent en octobre sur le l'accord formel.

Il en découle que l'Exécutif national doit se mettre en ordre pour élaguer les conditionnalités exigées et bien d'autres qui répondent aussi bien à la bonne gouvernance qu'à la transparence dans la gestion des finances publiques.

Depuis la reprise de la coopération au dernier trimestre 2019 avec le FMI, la RDC a bénéficié en décembre 2019 d'une facilité de crédit rapide de 368 millions USD et en avril 2020 d'un autre appui de 363 millions USD au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), non sans compter les 20 millions USD d'allègement de la dette congolaise accordée par le FMI au courant du même mois d'avril 2020.

C'est en avril 2019, par son passage au siège du FMI à Washington, que le président de la République, Félix Tshisekedi, a rechauffé les relations avec cette institution de Bretton Woods. DESKECO

**ITURI****Des miliciens de la FPIC blessent par balles 5 enfants à Masiya**

Les miliciens de la Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC), intensifient les exactions contre les civils et mes vols du bétail au sud du territoire d'Irumu. Cinq enfants ont été blessés par balles pendant l'incursion de ces miliciens le week-end dernier au village de Masiya en chefferie des Andisoma dans le territoire d'Irumu, renseignent mercredi 9 septembre les sources locales.

Les mêmes sources affirment que les miliciens ont aussi emporté 60 vaches, dont une partie a été récupérée par les FARDC.

En fait, lors de leur incursion, les miliciens ont tiré plusieurs coups de feu. Cinq enfants ont été blessés et plus de 60 vaches emmenées dans la brousse dont cinq ont été égorgées sur place.

Ces miliciens ont été poursuivis par les forces loyalistes qui ont récupéré certaines vaches. Selon l'association des éleveurs de Mobala, ces cas de pillages sont récurrents dans la zone. Certains éleveurs sont attr-



pés à mi-chemin pendant qu'ils vont paître leur troupeau. D'autres sont fouettés, torturés, ou exécutés immédiatement dans leurs pâturages.

Plusieurs sources locales indiquent que ces miliciens ont fui des opérations militaires lancées par les FARDC dans le village Gangu en chefferie de Babelebe pour s'attaquer à leur passage aux éleveurs dans la zone.

L'association des éleveurs de la collectivité de Mobala plaide pour la protection de leurs membres ainsi que celle de leurs bêtes

**NORD-KIVU****Les FARDC déjouent une attaque d'hommes armés à Oicha**

Bureau administratif du territoire de Beni (Nord-Kivu). 22/03/2016. Ph. Radio Okapi/Martial Papy Mukeba

Une attaque des présumés Mai-Mai a été déjouée tard dans la nuit de mardi 8 septembre par les FARDC à Oicha, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Beni (Nord-Kivu).

Selon la société civile d'Oicha, cette attaque déjouée par l'armée a eu lieu aux environs de 19 heures locales (17hTU), quand un groupe d'hommes armés, identifiés comme des Mai-Mai, a attaqué la position militaire située dans la cellule Pumuziko, au

quartier Mabasele, vers la partie sud-ouest de la commune rurale d'Oicha, sur la route nationale numéro quatre.

Des échanges de tirs d'au moins une trentaine de minutes s'en sont suivis, ajoute Philippe Paluku Bonane, président de la société civile locale.

Pour l'heure, aucun bilan n'a été avancé. La population de cette zone, qui s'est déplacée vers le centre d'Oicha, félicite l'armée pour sa réponse rapide par rapport aux alertes. Ce qui a fait que cette nouvelle attaque soit déjouée.

" La population félicite beaucoup les militaires de cette action qu'ils ont faite, parce qu'il n'y a eu aucun dégât. Donc, c'est un milieu où on fait l'appro-

visionnement des vivres et (produits non alimentaires). Allons la population a peur d'y entrer. Mais nous connaissons qu'il y aura un peu d'accalmie compte tenu des comportements qu'ont affichés nos militaires parce qu'ils ont refoulé ces ennemis ", a indiqué Philippe Paluku Bonane, président de la société civile d'Oicha.

Aucune réaction n'a été enregistrée du côté du porte-parole des opérations Sokola 1 dans la région.

**SUD-KIVU****Une Ong accuse : 27 personnes tuées en un mois**

Dans un bulletin d'information publié mardi 8 septembre à Bukavu, la Synergie des associations des jeunes pour l'éducation civique, électorale et la promotion des droits de l'homme (SAJECEK)-Sud-Kivu fait état de 27 personnes tuées, 24 maisons cambriolées et 13 véhicules braqués par des bandits en un seul mois d'août dans la province.

La SAJECEK a noté aussi 11 cas d'enlèvement enregistrés et 4 cas de supplice de collier. La ville de Bukavu est en tête avec 8 cas des personnes tuées, suivi du territoire de Mwenga avec 6 cas.

S'agissant de maisons attaquées par les bandits armés, la ville de Bukavu est toujours en première position avec 8 cas ; suivi du territoire de Mwenga. Le braquage des véhicules reste d'actualité en province,

indique le bulletin SAJECEK. 13 véhicules ont été attaqués. Quant aux enlèvements, 11 personnes ont été victimes en province, 10 à Uvira et une personne à Mwenga.

Le bulletin mentionne aussi que l'activisme des groupes armés nationaux et étrangers, le mauvais encadrement des militaires et policiers, la circulation des armes à feu dans les mains des civils... constituent les principales causes de l'insécurité grandissante au Sud-Kivu.

La SAJECEK appelle enfin les autorités à s'investir pour la sécurité de la population dans la province, en prenant des mesures solides et adéquates et en disponibilisant des moyens nécessaires aux services de sécurité pouvant leur permettre de bien faire leur travail.

**KASAI-OCCIDENTAL****Les prisonniers manquent de nourriture à Kananga**

Les détenus de la prison centrale de Kananga manquent de nourriture, a alerté mercredi 9 septembre l'Association congolaise des droits de l'homme (ACDHO). Selon elle, cette situation date plus d'un mois.

Le coordonnateur de l'ACDHO, Arthur Padinganyi, trouve inadmissible que les personnes déjà privées de liberté soient exposées de cette façon, parce qu'elles n'ont rien à manger pendant plusieurs jours.

Contacté par Radio Okapi, le chef de division provinciale de la justice, Raymond Samasaka, indique que le problème est général dans toutes les prisons du pays, où depuis plusieurs mois, le gouvernement n'a pas envoyé de subsides pour la nourriture des détenus.



L'entrée principale de la prison centrale de Kananga. (Août 2017) Radio Okapi/Photo Joël Bofengo

Toutefois, indique-t-il, des plaidoyers se poursuivent pour que la situation soit dé-cantée.

**MANIEMA****OCHA annonce la mise en place d'un cadre de concertation humanitaire**

Lubenga. « Nous sommes venus voir le gouverneur pour essayer de créer un cadre de concertation entre les autorités et les humanitaires. Normalement dans d'autres provinces ça se fait au moins chaque mois. Ça nous permet de voir quels sont les problèmes des humanitaires qu'ils peuvent poser à l'autorité provinciale et celle-ci pose des problèmes de la population aux humanitaires », a-t-elle

Le bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Sud-Kivu et Maniema a annoncé ce mercredi 9 septembre 2020, la mise en place à Kindu, d'un cadre de concertation humanitaire en vue de fédérer les actions humanitaires du terrain.

C'est la cheffe du sous bureau de cette agence onusienne, Marina Thron Holst, qui l'a annoncé au sortir de l'audience avec le vice-gouverneur, Jean-Pierre Amadi

expliqué. Et de préciser : « La situation sécuritaire et de catastrophes humanitaires enregistrées dans la province nécessite une coordination des intervention, c'est le rôle de OCHA ».

Il sied de rappeler en outre que les agences de Nations-Unies et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) avaient quitté la province du Maniema pour s'installer ailleurs pour des raisons non connues.

Morisho Tambwe, à Kindu

**BUTEMBO****2 morts après écroulement de mur à Bulengera**

Deux morts et deux blessés ont été enregistrés dans la nuit de mardi à mercredi 9 septembre lors d'un écroulement de mur d'une clôture sur une maison voisine, au quartier Mukuna, dans la commune Bulengera (Butembo).

D'après le chef du quartier, Isaac Kavota, ce mur est tombé sur la maison

et cette dernière s'est écroulée sur ses occupants. Le responsable de la maison et son épouse sont morts sur place et leurs deux enfants sortis avec des blessures.

Ces derniers ont été tirés des décombres puis conduits aux soins, ajoute le chef du quartier

Réalisation : radiookapi.net

# Les dangereux raccourcis de Kabila pour son retour au pouvoir

Il n'a donc pas fallu 24 heures afin que les révélations sur la discussion entre Joseph Kabila et Corneille Nangaa se concrétisent par la voix de l'ancien gouverneur du Kasai Oriental, Ngoy Kasanji.

Sur Radio Okapi, Ngoy Kasanji a tenté d'étaler les avantages d'une élection présidentielle par les grands électeurs. A l'entendre, cette élection coûterait moins cher, serait plus démocratique et la légitimité du nouveau président en sortirait renforcée par rapport à l'actuel scrutin à un seul tour qui continue à susciter la controverse.

Certaines voix critiques se sont déjà fait entendre pour dénoncer la tentative de manipulation des FCC. L'élection présidentielle au suffrage universel est le mode de scrutin le plus démocratique et le moins cher qui engage tous les électeurs congolais. Élu sur la base d'une circonscription unique parmi une poignée de candidats, cette élection est probablement l'illustration la plus parfaite de l'expression démocratique populaire. Les scrutins indirects sont eux généralement synonymes de terribles marchandages et en RDC, l'élection des sénateurs en est l'exemple le plus navrant. Nombre de grands électeurs mettent en poche leur conscience et oublient les mots d'ordre de leur parti politique pour voter en fonction de l'enveloppe financière âprement négociée la nuit qui précède le vote. Et c'est de cette manière que les FCC voudraient demain que le prochain Président de la République soit élu ?

Quant à l'argument sur le financement introuvable d'une élection du président au suffrage universel. Si le cycle électoral a coûté près d'un milliard de dollars, Corneille Nangaa, qui avait annoncé un budget nécessaire de 432 millions de dollars en décembre 2017 pour organiser ces scrutins, n'a toujours pas justifié cette subite et énorme inflation, notamment sur le coût faramineux de ces machines à voter importées à pris d'or de Corée du Sud.

Au fil des semaines, la machine de propagande des FCC s'est mise en branle. Tous les Congolais comprennent désormais la



raison pour laquelle Joseph Kabila et sa plateforme sont déterminés à imposer leur candidat Ronsard Malonda à la tête de la CENI et à occuper la majorité des postes au sein de cette institution. Elle doit leur garantir une très large majorité d'élus afin de concrétiser le retour de Joseph Kabila à la présidence de la République. Concocté de longue date, cette opération est désormais en cours. Depuis quelques semaines, l'«ex-président, qui a reçu de 13 h à 20 h ce mardi Azarias Ruberwa à GLM, instruit ses hommes de mettre un sérieux coup d'accélérateur à son projet de retour au pouvoir.

La sonnette d'alarme a retenti à la suite des échecs successifs des FCC dans le domaine de la justice où l'ancien président semble progressivement perdre la main. En effet, la Cour Constitutionnelle semble désormais tombée dans l'escarcelle du nouveau président qui en dispose à sa guise. Cette défaite avait été précédée par la mise en place au sein de l'État major de l'Armée. Là aussi, les espaces gagnés par le nouveau président qui a imposé plusieurs officiers supérieurs de son obédience n'ont pas ras-

suré le camp Kabila. Depuis la disparition à ce jour inexplicable du Général Delphin Kahimbi, la machine à perdre a également pris une belle allure chez les FCC. La relégation du général John Numbi dans sa ferme et l'arrestation du major Christian Ngoy impliqué dans l'assassinat de Floribert Chebeya s'inscrivent dans l'implacable logique de démantèlement du pouvoir de Joseph Kabila engagé par le nouveau pouvoir.

Et finalement, le nerf de la guerre étant le plus sensible et puissant des déclencheurs des plus grandes tempêtes, la décision de mettre fin aux exonérations de EGAL, la première société d'importations des vivres appartenant au clan Kabila et de réclamer 800 millions de dollars à son gérant, Albert Yuma, est vécue comme une déclaration de guerre entre les deux grandes familles au pouvoir.

Dans ce contexte et parallèlement à la réforme du mode de scrutin visant à remettre en selle la candidature de Joseph Kabila, les FCC ne cachent plus désormais leur volonté d'engager la procédure de destitution du nouveau président. Après avoir accu-

mulé de nombreux éléments faisant état de la violation répétée de la Constitution, les FCC ont décidé de mettre en piste leurs constitutionnalistes maison pour en découdre avec Félix Tshisekedi. Ainsi, après Théodore Ngoyi, pasteur et candidat malheureux à l'élection présidentielle, c'est le professeur Nyabirungu qui monte en première ligne pour étayer l'acte d'accusation en préparation. Ce dossier devrait être déposé auprès du Procureur Général près la Cour de Cassation qui devrait demander dans les prochaines semaines l'autorisation au Congrès de poursuivre Félix Tshisekedi. Au cas où le parlement entre les mains du FCC accède à cette demande, la

Cour de Cassation examinera le bien-fondé de l'accusation et la réalité des faits reprochés au Président de la République. Si ces faits devaient être avérés, la Cour reviendra devant le Congrès pour demander la levée de l'immunité du Président de la République. Si cette levée est confirmée par les députés de Joseph Kabila, le sort de Félix Tshisekedi sera entre les mains de la Cour Constitutionnelle qui a seule le pouvoir de le mettre en accusation.

Cette procédure est longue. Mais l'homme de Kingakati est déterminé à en découdre avec son successeur et à revenir au pouvoir.

Mais ce scénario occulte un acteur majeur : le peuple et la rue congolaise qui ont déjà démontré, en janvier 2015, qu'ils peuvent se mobiliser. A l'époque, Kinshasa s'était embrasé et le pouvoir avait dû faire marche arrière. Aujourd'hui, le FCC veut repasser les plats avec la même optique : permettre à son autorité morale de revenir coûte que coûte au pouvoir. Une fois de plus, cette politique aveugle au service d'un seul homme risque d'embraser, avec son cortège de malheurs et de morts, un pays qui n'a déjà traversé que trop de malheurs.

Commentaire par  
Hubert Leclercq

# Au Congo, la coalition au pouvoir prend l'eau de toutes parts

Lorsque Félix Tshisekedi a été présenté par la Cour Suprême comme le vainqueur des élections présidentielles de décembre 2019 et a conclu un accord de coalition entre le Front Commun pour le Congo, soutenant Joseph Kabila et la Coalition pour le changement (CaCh) réunissant son propre parti l'UDPS et la formation dirigée par Vital Kamerhe, de nombreux Congolais ont cru que le rêve devenait réalité : pour la première fois dans l'histoire du pays, la passation de pouvoir se déroulait de manière pacifique, « civilisée ».

Démentant les prophètes de malheur et le clan des perdants, dont Martin Fayulu présenté comme le véritable vainqueur par l'Eglise catholique et ses observateurs, l'opinion, dans sa grande majorité, a voulu donner sa chance à Félix Tshisekedi, relativement inconnu mais de bonne volonté et surtout hé-

ritier d'un nom prestigieux.

Moins de deux ans plus tard, force est de constater que les attelages politiques sont grippés : du côté de la coalition pour le changement, les partisans de l'UNC, le parti de Vital Kamerhe, et avec eux les ressortissants du Kivu, pleurent la mise à l'écart de leur leader pour faits de corruption avérés, même s'il a pu quitter la rude prison de Makala pour un hôpital où il est traité pour le Covid 19.

Le président Tshisekedi et les siens sont donc seuls aux commandes et, fortement encouragés par les Etats Unis, ont essayé d'élargir leur champ de manœuvres, en rognant sur les bastions de leur allié Kabila : de nouveaux juges ont été nommés à divers niveaux, dont cette même Cour Suprême qui avait cependant proclamé la victoire du nouveau président, d'importantes nominations ont eu lieu au sommet

de l'armée, non sans provoquer grogne et ressentiment, des protections ont été retirées, ce qui a permis, entre autres, l'arrestation de Christian Ngoy, l'un des assassins de Floribert Chebeya qui se croyait en sécurité au Katananga. La nomination des juges a d'ailleurs permis à des membres du FCC de menacer d'accuser le président en exercice de haute trahison.

Face à cet « imperium » que Felix Tshisekedi exerce avec de plus en plus d'assurance et qu'il focalise sur la lutte contre la corruption, les partisans de Kabila ont jeté le masque à leur tour : il est clair que pour eux, l'effacement du président sortant n'était que momentané et que la nouvelle date à retenir est 2023, où doivent se tenir de nouvelles élections.

D'ici là, les grandes manœuvres ont commencé, les hostilités aussi. Le premier terrain est évidemment la CENI (Commission électo-

rale indépendante) dont le président Corneille Nangaa doit être remplacé par un candidat issu de la société civile et présenté par les confessions religieuses. Ronsard Malonda, un homme du sérail qui avait efficacement secondé Corneille Nangaa, a été récusé et aucun autre nom n'a encore fait l'unanimité.

Cette semaine, une autre carte a été abattue : certains membres du FCC ont suggéré de modifier le mode de scrutin présidentiel ! Le député Alphonse Ngoyi, ancien gouverneur du Kasai oriental, a lancé une réflexion sur le suffrage indirect : le scrutin direct serait remplacé par le recours à des « grands électeurs », ce qui permettrait de réduire les coûts au niveau de l'organisation. Mais dans l'hypothèse de l'« achat des consciences », pratique courante s'il en est, ces économies pourraient s'avérer illusoires.

Parallèlement à la « cour des grands », -le microcosme politique-, la « cour des petits » c'est à dire celle des populations s'agite aussi : dans l'Est du pays, la violence sévit plus que jamais. Dans l'Ituri, (Bunia et Béné) les tueries, attribuées aux rebelles musulmans des ADF, sont quotidiennes. AU Sud Kivu, les pasteurs tutsis Banyamulenge subissent depuis des mois l'incendie de leurs villages et les raids sur leurs troupeaux sont attribués aux diverses milices qui évoluent en contrebas, dans la plaine de la Ruzizi. L'assassinat d'une quinzaine de personnes dans le village de Kipupu (et non 220 comme l'avaient clamé les députés provinciaux) a fait monter la tension et incité le Rwanda à lancer une mise en garde très médiatisée au Docteur Mukwege qui avait dénoncé cette nouvelle tuerie...

Colette Braeckman

## Belgique: le combat de métisses congolaises de la colonisation devant la justice

La première audience, le 10 septembre, d'un procès sans précédent dans les annales de la justice belge, va de nouveau braquer les projecteurs sur les cinq plaignantes. Léa Tavares Mujinga, Noëlle Verbeeken, Simone Ngalula, Marie-José Loshi et Monique Bitu Bingi, septuagénaires, sont nées au Congo belge, l'actuelle République démocratique du Congo (RDC). Toutes ont été arrachées à leurs familles, dans la province du Kasai, entre l'âge de 2 et 4 ans.

« Moi, j'avais 4 ans, témoigne Monique Bitu Bingi, 71 ans, à Bruxelles. C'est comme si c'était hier. Ma mère, mes tantes, mon oncle et mon grand-père ont été obligés de me conduire à la mission catholique. Je me souviens de tout. Nous avons marché pendant trois jours, puis le camion d'un agent territorial nous a conduit à Katende. Arrivés là, je me suis retrouvée dans la foule d'un grand mariage, et je ne voyais plus mes parents. J'ai pleuré tout l'après-midi. Une des fillettes du couvent, qui avait huit ans, m'a portée pour me mettre au lit. Le lendemain, j'étais avec les autres filles. Les plus grandes, entre 8 et 11 ans, s'occupaient des plus petites. Nous n'avions pas de chaussures et la porte de notre dortoir donnait sur une morgue. »

Qualifiées de « mulâtres » par l'administration coloniale, elles ont été traitées d'« enfants du péché » à la mission catholique, qui attendait les grandes vacances pour les baptiser ou les faire

communier, une fois les autres élèves absents. Venu le temps de l'indépendance, en 1960, et des troubles qui ont suivi, les enfants ont été abandonnées quand les Belges, visés et tués par des Congolais, ont plié bagage.

« Les jouets des policiers qui nous gardaient »

« Quelques jours après l'indépendance, j'avais 11 ans, nous sommes parties avec les sœurs à 117 km de Katende pour rejoindre la mission de Saint-Antoine, poursuit Monique Bitu Bingi. Là, on nous a donné des badges avec nos noms et nos dates de naissance pour nous préparer à partir en Belgique. Nous avons pris des pirogues pour traverser la rivière et rejoindre un aéroport. Ils ont pris toutes les bonnes sœurs, mais pas les enfants. Nous sommes restées là, nous ne connaissions personne. Les villageois venaient autour de nous, nous attendions que l'avion revienne. Il n'est pas revenu. Un véhicule nous a ramenées à Lusambo, où deux tribus se faisaient la guerre. L'administrateur a envoyé trois policiers pour nous garder. Un soir, cinq camions des Nations unies sont venus pour prendre les Belges qui restaient, mais pas nous qui étions une dizaine. Chaque soir, nous étions devenues les jouets des policiers qui nous gardaient. Ils nous ouvraient les jambes, faisaient de nous ce qu'ils voulaient, y compris avec des bougies. Pour finir, l'administrateur territorial nous a emmenées dans une autre zone pour nous répartir dans des familles d'accueil. Nous étions chez de vieilles mamans qui n'avaient rien, et la

guerre continuait, avec des mutilations, des scènes horribles dont nous étions les témoins. Nous dormions par terre, nos habits étaient déchirés. Il fallait aller en brousse attraper des chenilles et cueillir des champignons pour nous nourrir. Nous avons été détruites moralement et physiquement. »

Des excuses officielles en avril 2019

« Nous avons été traumatisées de partout, reprend Monique Bitu Bingi. Ma mère était autorisée à venir me voir une fois par an, pour deux jours. Elle venait, mais elle s'était mariée et avait d'autres enfants. Lorsqu'on me demandait qui était mon père, je répondais : « Papa l'État ». Quand la guerre a cessé, un prêtre hollandais et un abbé sont venus nous chercher dans les villages pour nous mettre à l'école. Mais nous étions devenues d'autres personnes. »

Le gouvernement a présenté en avril 2019 des excuses aux métis « coloniaux », systématiquement enlevés à leurs familles africaines et coupés de leurs familles belges, au temps du Congo belge (1885-1960) et du « Ruanda-Urundi » (1923-1962). Le Premier ministre, Charles Michel, a reconnu l'existence d'un système de ségrégation raciale, ainsi que « l'abandon émotionnel, le déracinement, la difficulté d'assumer une double identité et la réelle souffrance des victimes ».

Pour Monique Bitu Bingi, c'est trop peu. Arrivée en Belgique à 32 ans, par ses propres moyens, afin de donner une chance à ses

cinq enfants d'être scolarisés, elle a écrit à la Reine Fabiola, épouse du roi Baudouin. Elle la considérait comme sa marraine, en tant que pupille du royaume. Résultat : « Elle m'a envoyée voir un ministre qui ne s'est pas occupé de nous et n'a même pas voulu écouter notre problème. »

Ce n'est qu'à 65 ans que Monique Bitu Bingi a finalement retrouvé la famille de son père, parti en Argentine, où il a eu d'autres enfants. « Avec un simple pardon ou des regrets, l'État peut-il corriger notre vie ? Peut-il me rendre l'amour qui m'a manqué toute ma vie ? Non. Il doit reconnaître ce qu'il nous a fait. Ce n'est pas à 71 ans que je vais porter plainte pour de l'argent. Je veux que l'État reconnaisse la souffrance que nous avons connue. »

50 000 euros de dédommagement, un montant de départ

Le procès s'ouvre donc au civil auprès du tribunal de première instance, avec une demande de dédommagement de 50 000 euros par plaignante. « Il s'agit d'une somme provisionnelle et symbolique, qui correspond à ce que l'on demande lorsqu'un crime est commis », explique Me Michèle Hirsch, l'un des quatre avocats de la défense. Un expert doit être désigné pour évaluer la réalité et le montant du préjudice subi. Le « crime contre l'humanité », objet de la plainte, porte sur la « politique de l'État belge colonial », qui visait particulièrement les enfants métis, et dont toute la vie a été déterminée par l'enlèvement à la famille ».

L'objectif va plus loin que le procès en lui-même. Les plaignantes souhaitent « une loi qui nomme les crimes commis durant la colonisation, et qui crée un fonds d'indemnisation pour les métis qui en ont été victimes », explique l'avocate. L'État belge lui-même devra ordonner la réparation, car il existe encore des victimes de lois raciales dans notre pays. »

En cause, un décret de 1952 qui a rendu possible la mise sous tutelle de la colonie des enfants abandonnés ou orphelins, ensuite remis aux institutions religieuses. « Or les enfants métis du Congo n'étaient ni orphelins, ni abandonnés, poursuit l'avocate, mais ont été enlevés soi-disant « pour leur bien », en réalité pour les isoler et empêcher qu'ils ne puissent un jour se manifester ou prendre des positions de pouvoir. »

Une boîte de Pandore est-elle sur le point de s'ouvrir ? Entre 16 000 et 20 000 métis sont restés dans les ex-colonies belges après les indépendances, rappelle François d'Adesky, co-fondateur de l'Association des métis de Belgique, dont les cinq plaignantes ne font pas partie. Me Michèle Hirsch, elle, précise : « Nous n'appelons pas à ce que tout le monde suive la même procédure. C'est à l'État de prendre des dispositions globales, et pas aux citoyens de se charger d'un procès, en plus de tout le reste. »

Sabine Cessou (RFI)



## CENTRAFRIQUE

## Vers un report de la présidentielle et des législatives ?

En Centrafrique, l'opposition et la société civile assurent que l'Autorité nationale des élections est confrontée à de nombreux problèmes et ne pourra pas organiser la présidentielle et les législatives prévues le 27 décembre prochain. La Cour constitutionnelle a donc décidé d'auditionner l'ANE et son verdict est sans appel.

L'Autorité nationale des élections doit impérativement avoir publié la liste unique des électeurs avant le 27 septembre, date de leur convocation, pour que les scrutins prévus trois mois plus tard jour pour jour puissent avoir lieu. Ce qui déjoue

totallement les plans de cet organe puisqu'il a pris du retard dans ses opérations d'enrôlement des électeurs et avait programmé de les poursuivre au-delà de cette date butoir.

La Cour constitutionnelle a donc sommé l'ANE de rester dans les clous, ou d'annoncer à l'exécutif qu'elle est dans l'impossibilité de respecter les délais constitutionnels. Jusqu'ici, l'Autorité nationale des élections poursuit ses activités comme si de rien n'était, même si « l'heure de vérité a sonné » pour l'opposition et la société civile.

Ce mercredi, l'opposition regroupée au

sein du COD-2020 a rencontré le président Faustin-Archange Touadéra et lui a demandé de prendre acte de l'impossibilité d'organiser les élections dans les délais et de débiter « une concertation » en vue d'arriver à « un glissement électoral consensuel ». La question sera également abordée ce jeudi dans une rencontre entre le président et ses quatre prédécesseurs présents dans le pays. Mais pour le moment, la présidence renvoie la patate chaude à l'ANE, seule organe habilitée à ses yeux pour demander un report des élections.

RFI

## NIGERIA

## La fin du carburant subventionné suscite des inquiétudes

Le Nigeria a mis fin définitivement aux subventions qui permettaient de réguler le prix de l'essence dans le pays. Un dispositif coûteux, que le pays « ne peut plus se permettre » selon le président Muhammadu Buhari.

Ces derniers mois, le Nigeria a été forcé de réduire sa production de brut pour faire face à l'effondrement du cours du pétrole. Dans le même temps, le pays importe la quasi-totalité de son carburant de l'étranger. Depuis mars, le prix à la pompe est donc indexé sur le marché. Ce tournant est très mal vécu dans le pays.

Malgré une décision politique difficile, le président Muhammadu Buhari s'est voulu

ferme dans ses déclarations. Le chef de l'État a expliqué que le Nigeria n'avait plus « les provisions nécessaires pour continuer à subventionner le carburant (...) si il veut continuer à financer la santé, l'éducation et les autres services sociaux ».

Inquiétude chez les Nigériens. Entre 2006 et 2019, les mesures de soutien aux importations de produits pétroliers ont coûté plus de 27 milliards de dollars à l'État. La suppression de ces aides permettrait d'économiser au moins 2 milliards de dollars par an.

Mais après avoir fortement diminué, le prix à la pompe a recommencé à augmenter régulièrement depuis le mois de juillet, pro-

voquant l'inquiétude des Nigériens.

Une mesure « cruelle »

L'opposition a dénoncé une mesure « cruelle », qui « fait du mal » à la population. Les récriminations sont les mêmes du côté des syndicats qui critiquent « une décision qui va appauvrir les masses et les travailleurs ».

Les distributeurs applaudissent quant à eux la mesure et assurent que ces ajustements seront bénéfiques à long terme pour l'emploi et les investissements étrangers. Ils soulignent aussi que le prix du carburant baissera de nouveau lorsque la production aura redémarré.

LeParisien.fr

## Libye

## Les discussions au Maroc ne font pas consensus

Des voix s'élèvent à l'est comme à l'ouest de la Libye pour critiquer les discussions qui ont lieu depuis dimanche au Maroc. Ces pourparlers auraient dû permettre l'application de l'article 15 de l'accord de Skhirat signé au Maroc en 2015, mais pour beaucoup de Libyens cet accord n'est plus valide.

L'accord de Skhirat a « échoué », il fait partie « du passé et l'on ne peut pas faire revivre cet accord en initiant un dialogue avec la même mentalité qu'il y a cinq

ans », affirme le député Ali Tekbali qui se demande pourquoi l'accord de Berlin de janvier dernier n'est toujours pas appliqué.

Mohamad al-Abani, autre député de l'Est libyen a écrit sur sa page Facebook que la tentative de réanimer Skhirat est « illégale, car le Parlement ne reconnaît plus cet accord ». D'autres responsables, à l'Est comme à l'Ouest, réclament le départ de tous les mercenaires avant toute reprise de dialogue.

Des voies protestent aussi contre le choix de cer-

tains représentants envoyés au Maroc. À l'Est, on affirme que les députés présents ne sont pas connus et « ne représentent pas le peuple libyen ». À l'Ouest, 24 membres du Haut Conseil de l'État accusent leur président Khaled al-Michri de prendre des décisions unilatérales.

Al-Michri affirme lui-même que les décisions des deux délégations ne sont pas contraignantes et n'engagent personne tant qu'elles n'ont pas été entérinées par les deux chefs du Parlement et du Haut Conseil de l'État. RFI

## Côte d'Ivoire

## L'improbable retour de l'ex-président Gbagbo

A moins de deux mois de l'élection, et dans un contexte déjà explosif, l'ancien président Laurent Gbagbo a fait savoir par l'intermédiaire de ses partisans qu'il souhaitait revenir dans le jeu politique, alors qu'il est pour l'heure toujours exilé en Belgique. Cet improbable retour intervient dix ans après la crise militaire qui avait précipité sa chute et l'avait contraint à l'exil, laissant le pays aux commandes d'Alassane Ouattara, son rival historique.

A la suite de cette défaite, l'avenir de Gbagbo s'annonçait sombre, puisqu'il avait été aussitôt poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour crime contre l'humanité. Mais alors que de nombreux éléments semblaient l'accabler, ses avocats sont finalement parvenus à le faire acquitter en 2019, lui rendant sa liberté, et lui permettant d'afficher à nouveau des ambitions politiques.

Néanmoins, le retour au pays de ce mastodonte de la vie politique ivoirienne s'annonce plus qu'hypothétique en raison d'un contexte qui lui est très défavorable : une fois de plus, l'actuel président Ouattara compte bien lui opposer une farouche résistance. Celui-ci n'a pas hésité à se porter candidat pour exercer un troisième mandat consécutif, alors même que la Constitution limite à deux le

nombre de mandats. Il s'est cependant défendu de toute irrégularité en avançant le fait que ses quinquennats précédents se sont déroulés avant la mise en application de la nouvelle Constitution.

Une course à la présidence particulièrement tendue Mais cette explication ne calme pas la colère de ses adversaires qui s'insurgent contre cette candidature, notamment l'un de ses principaux opposants, l'ancien Premier ministre Henri Konan Bédié, qui a affirmé sa détermination à empêcher une nouvelle élection du président Ouattara : « Nous nous battons pour que notre victoire ne nous soit pas volée et nous ferons tout pour la faire prévaloir », a-t-il affirmé dans une déclaration aux médias le 31 août.

La course à la présidence est donc particulièrement tendue, provoquant de vastes manifestations, organisées par chaque camp depuis le début du mois d'août, qui ont entraîné la mort d'une dizaine de personnes et causé plus de deux cents blessés. « La société civile se mobilise, et le pouvoir s'est tourné vers la répression : tous les ingrédients sont réunis pour qu'il y ait de nouvelles tensions », anticipe, pessimiste, le chercheur au Ceri (Centre d'études et de recherches internationales) Richard Banégas, spécialiste de la politique ivoirienne.

## Inondations au Niger: 65 morts et plus de 300 000 sinistrés

Les fortes pluies qui s'abattent depuis juin sur le Niger ont fait 65 morts et plus de 300 000 sinistrés, alors que plusieurs quartiers de Niamey, la capitale, sont toujours engloutis par les eaux, ont indiqué ce mardi les autorités.

34 000 maisons et cases sont détruites et 5 768 hectares de cultures submergés par les eaux. Le précédent bilan faisait également état de la destruction d'une soixantaine de salles de classe, d'une vingtaine de mosquées, de 448 greniers à céréales et de 713 puits d'eau potable.

Les régions les plus touchées sont Maradi (centre-sud), Tahoua et Tillabéri (ouest), Dosso (sud-ouest) et Niamey, mais le nord désertique n'est pas non plus épargné par ces intempéries.

L'avis de Lawan Magagi

Alors que l'eau envahit encore ce matin les rues de Niamey, le ministre de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes, Lawan Magagi, pointe du doigt la responsabilité des collectivités locales et d'une partie de la population quant au non respect des consignes de construction, qui auraient fait basculer le pays dans la crise environnementale et sanitaire actuelle.

« Les responsabilités sont



partagées, explique-t-il au micro de Victor Mauriat. Le gouvernement a pris des dispositions depuis 2013, qui ont été actualisées en 2018, avec des lois et des décrets d'application pour l'interdiction de construire dans les zones inondables. Malheureusement, les maires ne respectent pas cela au moment où ils font les lotissements, au moment de l'attribution des parcelles. Il y a ici une responsabilité des autorités locales par rapport à l'affectation des terrains, qui sont déjà connus comme étant inondables. »

« La population elle-même ne respecte pas les consignes qu'on lui donne, poursuit-il, de ne pas construire dans ces zones-là, et si jamais ils devraient construire, sur le type de bâtiment qu'il faut construire. Bien sûr, avec la pauvreté, nous ne pouvons pas exiger de quelqu'un de construire en béton armé. Ce n'est pas possible, ils n'ont pas les moyens de le faire. Mais nous pensons que la population est co-responsable de ce qui arrive aujourd'hui. » RFI

## Cinéma

## Le film belge «Kinshasa Now» en compétition officielle dans la section «réalité virtuelle»

« Kinshasa Now », film en réalité virtuelle du Belge Marc-Henri Wajnberg, sera présenté en compétition au Venice VR Expanded, section de la Mostra de Venise dédiée aux œuvres immersives. La compétition, qui débutera mercredi, sera cette année organisée en ligne en raison de la crise sanitaire. « Kinshasa Now », qui a demandé 5 ans de préparation et de travail, signe le retour de Marc-Henri Wajnberg à Venise, où il avait déjà marqué les esprits avec « Kinshasa Kids » en 2012, alors sélectionné dans la section parallèle Giornate degli Autori.

Grâce à un casque VR 360°, l'expérience interactive plonge les spectateurs dans la vie de Mika, un adolescent de 14 ans qui, chassé de chez lui, se retrouve seul dans les rues de Kinshasa.

« Le film est tourné dans un décor réel, avec de vrais comédiens. L'expérience existe en version linéaire de vingt-cinq minutes et en version interactive dont la durée varie, entre sept et vingt-cinq minutes, en fonction des choix du spectateur », indique Wajnberg Productions, société fondée en 1983 par Marc-Henri Wajnberg. Durant le film, des propositions sont ainsi faites au public, qui décide lui-même de la suite de l'histoire. Plus d'une quarantaine de scénarios s'offrent donc aux spectateurs.

« En 2013, après avoir réalisé 'Kinshasa Kids', je me suis rendu compte de la méconnaissance du phénomène des enfants de la rue et de l'intérêt que cette problématique suscitait chez les ados. J'ai décidé de raconter cette situation avec ce que j'imagine être leurs outils: internet, nouvelles technologies, réalité virtuelle. C'est de là qu'est né le film 'Kinshasa Now' », explique Marc-Henri Wajnberg.

« Au travers de ce film, et des autres films que j'ai réalisés à Kinshasa, je souhaite donner une voix aux enfants des rues, tout comme aux artistes, plasticiens, performeurs, musiciens de la scène kinoise qui inventent, créent dans des conditions

de vie difficile. C'est pourquoi ils participent à tous mes projets », poursuit le réalisateur.

Mais mettre en place ce projet en République démocratique du Congo n'a pas été facile. « C'est le film le plus compliqué que j'ai eu à réaliser. Tourner un film à Kinshasa n'est pas une mince affaire », précise Marc-Henri Wajnberg. « Il reste dans les esprits de beaucoup de Kinois l'idée qu'il est interdit de filmer ou de prendre des photos. Cette interdiction avait été mise en place par Mobutu pour éviter de montrer la déliquescence du régime. Kabila père et fils avaient emboité le pas. Cette interdiction s'est assouplie il y a quelques années moyennant autorisations. » « Kinshasa Now » a par ailleurs été réalisé en période pré-électorale, une période particulièrement tendue dans le pays.

En parallèle au tournage du film, le cinéaste a également mis un point d'honneur à s'occuper de la réinsertion des cinq enfants qui jouent dans « Kinshasa Now ». « J'ai placé les quatre garçons jouant leur propre rôle dans un centre où ils apprennent à lire et écrire, et Chancelvie, la fille comédienne du film, dans un autre centre pour jeunes filles de la rue. Je suis en contact avec ces enfants et je suis leur évolution scolaire », souligne-t-il.

Outre le film en réalité virtuelle, le projet se veut pleinement transmédia et est dans cette optique accompagné d'un documentaire autour de la vie de Chancelvie, d'un dossier pédagogique co-écrit avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi qu'avec des professeurs belges, d'un livre et d'un site.

Une tournée de présentation du film est prévue en République démocratique du Congo ainsi que dans des écoles belges. Marc-Henri Wajnberg espère par ailleurs pouvoir installer une salle de cinéma de réalité virtuelle à Bruxelles pour partager son œuvre avec le public.

Libre Afrique

## «Semeki» de MPR sera produit par F'victteam de Fally

Dans une publication postée sur les toiles récemment, celle-ci renseigne que le titre « Semeki » de MPR sera produit par le label musical F'victteam de l'artiste-musicien Fally Ipupa.

Plusieurs sources renseignent que le responsable de cette maison de production donc Fally Ipupa dit Dicap la Merveille serait en pourparlers avec ce groupe Hip-hop MPR. Selon un proche de l'artiste, les choses se concrétisent déjà et n'attendent que la signature du contrat qui déterminera les clauses de ce partenariat.

Ce partenariat fait déjà du buzz sur les réseaux sociaux et ceci ne laisse pas les amoureux de la bonne musique indifférents vu le sérieux de cette maison de production et celui de ce groupe MPR.

Si les choses vont bon train, le prochain clip de MPR sera très bientôt sur le marché.

Notez que ce groupe composé qui a



connu un début difficile a conquis le public Kinois à travers ses rimes en lingala, expliquant les réalités de la capitale Congolaise.

B.J.D

## Music In Africa Live

## Ferre Gola annonce la sortie de son single «Regarde-Moi» en ce mois de septembre



Plus que question de jours et des heures pour que l'annonce de Ferré Gola sur la sortie de single « Regarde-moi » devienne une réalité. Après plusieurs suspens sur la sortie de son single zéro, le chanteur congolais Hervé Ferré Gola s'est finalement prononcé, c'est dans quelques heures que « Regarde-moi » sera sur le marché.

C'est du lourd qui arrive avec Chair de poules. Récemment interrogé sur le lancement de son prochain album « Harmonie », Jésus de nuance

avait annoncé la sortie de ce single comme précurseur de son projet.

D'autres surprises sont attendues dans ce disque. Le chanteur avait aussi annoncé à tous ses fans, le changement de son style de musique. Il est donc passé de la Rumba congolaise à la Rumba Trap.

« Regarde-moi », c'est l'intitulé de cette chanson. En ce qui concerne son affiche, le padre est aperçu en costume noir tenant un micro d'un côté. Et de l'autre, assis aux côtés d'un pianiste.

B.J.D

## «Ce n'est pas sorcier» de Ibrator Mpiana annoncé pour décembre

« Ce n'est pas sorcier » de Ibrator Mpiana annoncé pour décembre

Il y a quelques mois, le chanteur Ibrator Mpiana venait de sortir une chanson intitulée « Rumba gospel », pour annoncer déjà les couleurs de son disque, « Ce n'est pas sorcier ».

Pour cet opus « Ce n'est pas sorcier » dont les travaux sont fin prêt, Ibrator Mpiana annonce déjà le mois de sa sortie sur le marché du disque. Ceci est fixé au mois de décembre prochain en fin de permettre aux amopureux de la bonne musique de fêter la nouvelle année avec cet opus.

Pour changer un peu, Ibrator Mpiana qui porte le nom de son mentor, JB Mpiana,

patron de l'orchestre Wenge BCBG, a jugé bon de faire intervenir ce dernier dans son opus baptisé, « Ce n'est pas sorcier ». Il ne sera pas seul, car Sam Tshintu a été également choisi pour le même exercice.

Entre temps, Ibrator continue avec ses productions dominicales, sur l'avenue Kabinda, dans la commune de Kinshasa, où il a l'habitude de réunir son public avec des invités de marque, comme ce fut le cas avec Jean Goubald Kalala.

Les mélomanes auront droit à l'album intitulé « Ce n'est pas sorcier » du chanteur Ibrator Mpiana, pendant les fêtes de fin d'année de cette année 2020.

B.J.D

## «Ceinture noire» de Gims prêt pour le disque diamant

Avec plus de 468.241 ventes physiques du récent album « Ceinture Noire » de Gims, celui-ci lui permet de décrocher le disque de diamant.

A ce jour, le fils de Djouna Djanana fait un total global de vente dans toutes catégories de 936.738. Ceci se réalise dans deux ans et demi.

Bien que les chiffres soient impressionnants, Gims a par le passé réussi à faire mieux que ça encore. Avec « Subliminal » et « Mon cœur avait raison », la star d'un futur documentaire sur Netflix avait franchi la barre du million d'albums vendus.

L'aura du chanteur n'est plus question d'information. Depuis qu'il évolue en solo, le



rappeur monte en puissance jusqu'à devenir l'un des meilleurs artistes francophones.

Beni Joël Dinganga

# Standard de Liège: Jackson Muleka impressionne ses coéquipiers, la presse déjà à ses pieds !

Il les impressionne déjà tous ! A peine arrivé en Belgique, Jackson Muleka affole la presse locale. Pour ses débuts d'entraînement avec l'effectif du Standard de Liège, l'attaquant de 20 ans aurait laissé des très bonnes impressions à son staff et aux journalistes présents pour assister à ses premiers pas sous les maillots (d'entraînement) des Rouches.

Dans son compte-rendu de ce premier jour de Muleka, la *Dernière Heure* rapporte les impressions des observateurs de la pépite congolaise. « Lors de cet entraînement (avec le groupe), Muleka aurait battu des records, impressionnant donc d'entrée. Son temps, Jackson Muleka le passe tout de même au centre d'entraînement du club qu'il ne quitte pas une fois la nuit tombée » écrit la DH qui ajoute dans la même longueur d'ondes un commentaire des plus élogieux.

« Jackson Muleka s'est bel



et bien entraîné avec le groupe ce mercredi matin et il semblerait que, encore une fois, il a impressionné ses équipiers. » Des éloges que le principal intéressé devrait apprécier.

D'un autre côté, la presse locale n'en peut plus d'attendre les débuts officiels de Jackson Muleka. « Un objectif plus réaliste serait ainsi de viser la venue des Gallois de Bala Town FC le jeudi 17 septembre prochain

pour le compte du deuxième tour préliminaire d'Europa League » prédit le journal sur son site Internet.

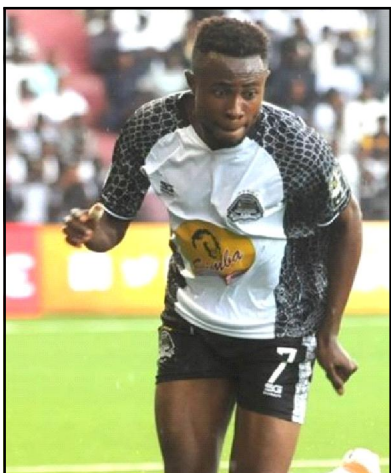
Pour rappel, Jackson Muleka portera le numéro 17 avec son nouveau club. Présenté officiellement aux fans ce mercredi, il portera également les espoirs offensifs de l'attaque du Standard de Liège cette saison en Jupiler Pro League et en Ligue Europa.

Iragi Elisha/Footrdc.com

## TP Mazembe : Le brazzavillois Ipamy s'en va aussi

Souvent ombragé par la pléiade de talents qui pullulent dans l'attaque du TP Mazembe, Giovanni Ipamy n'est pas parvenu à se faire de l'espace là où l'attendaient beaucoup comme doublure de luxe ou concurrent de Jackson Muleka.

Après une année et demi passée au sein du club de Lubumbashi, Ipamy ne foulera plus la pelouse du stade Kamalondo. Le TP Mazembe a annoncé ce mercredi, la résiliation (à l'amiable) de son con-



trat qui était à cinq mois de son expiration.

Le jeune joueur s'en va sans jamais avoir brillé sous le maillot Noir et Blanc. Il ne gardera que le meilleur de cette brève expérience dans le plus grand club de la RDC. La TP Mazembe a via son site internet, remercié le joueur pour les services rendus. Il repart avec deux titres de la Ligue Nationale de Football à son palmarès.

Footrdc.com

## Linafoot D1 : Le FC Renaissance veut renaître

Plongé dans une froideur insoutenable après l'arrestation de son président, le FC Renaissance de Kinshasa souffle du nouveau et compte matérialiser sa vision de reconquête par un travail de qualité durant cette préparation. Les Oranges veulent revenir forts en Ligue Nationale de Football, et peuvent compter sur leur leader, l'évêque Pascal Mukuna, lui qui a été finalement blanchi par la justice congolaise.

Certain de jouir de la même ferveur et la même de la part de ses fans, le FC Renaissance veut rompre avec la série de saisons moyennes, qui finissent sur une vague aussi de regret que de consternation à la suite des objectifs non atteints. Le club a perdu plusieurs cadres de son effectif et sait à quel point il va être difficile de tenir aux têtes aux ténors du championnat, toujours poussés par l'esprit de se maintenir en hauteur. Mais le club Fibro n'en reste pas moins l'un de plus ambitieux qui tient les compétitions africaines



interclubs à l'œil en tête de sa vision pour la saison dont le début pointe à l'horizon. Objectif souvent abrupt mais ils comptent s'en donner les moyens de l'accomplir. L'apport de l'ancien international congolais, Trésor Lualua, en tant que manager général est très attendu pour amener le vainqueur de la Coupe du Congo 2016 à se remettre sur les rails.

Depuis quelques jours, le FC Renaissance a repris les séances d'entraînement, et peaufine le tra-

vail tactique et technique en silence. Sur la pelouse du stade des martyrs (avant sa fermeture), le club Orange s'entraînait, à l'image de l'AS VClub. Des nouveaux renforts à l'effectif seront incessamment alors que l'on nous signale que le club de l'évêque Pascal Mukuna n'en a fini avec la phase des départs. Tout compte fait, Renaissance veut reconstruire une équipe qui va à nouveau faire rêver ses fans toujours aussi fougueux qu'enthousiastes.

Footrdc.com

## Fermeture du Stade des Martyrs

# Panique à la Linafoot !



Le Gestionnaire du Stade des Martyrs, Yves Kambala, a annoncé mardi la fermeture momentanée du Stade des Martyrs. Pour l'autorité de gestion, cette décision facilitera l'avancement des travaux de réfection au sein de l'enceinte amorcée suite à une décision présidentielle. Sauf qu'au sein de la Linafoot, la décision ne passe pas!

Premièrement, le Comité de Gestion de la Ligue Nationale de Football ne s'attendait visiblement pas à cette prise de position. Alors que le coup d'envoi de la saison 2020-2021 pointe à 16 jours, son président, Bosco Mwehu affirme que son entité ne sait pas à quel saint se confier.

« Je suis surpris que le Gestionnaire ait annoncé cette décision. Si pareille décision est confirmée, ça nous mettrait mal à l'aise parce qu'à niveau de Kinshasa la Linafoot n'a que le Stade des Martyrs parce que le Stade des Martyrs connaît des travaux depuis longtemps » déclarait-il dépité au micro de Top Congo.

Si elle se soumet à la décision découlant du précédent Conseil de ministres, la Linafoot n'est cependant pas d'accord. Et elle veut renverser la situation.

La Linafoot veut un tête-à-

tête avec le Ministre de Sports

Deuxièmement, contrariée dans ses plans, la Ligue ne compte pas de laisser abattre. Une délégation devrait s'entretenir avec Amos Mbayo pour tenter de revenir sur la décision du Comité gestionnaire du Stade de Martyrs a fait savoir Bosco Mwehu. « J'aurais souhaité que nous voyions le Ministre et que nous parlions avec lui afin d'avoir la vraie décision. Sinon on ne voit pas comment les matchs peuvent se jouer à Kinshasa. »

Pire encore, avec ses 5 clubs (Vclub, DCMP, RCK, Rangers et JSK) la capitale congolaise se trouve au cœur de lieux souvent utilisés pour le déroulement de match. Le Stade Tata Raphaël fermé, depuis plusieurs mois, et celui de Martyrs suivant sa situation, la Ligue doit se trouver un plan B. Sauf que d'après son président, elle n'a tout simplement pas de plan B !

« Nous n'avons pas de plan B, à Kinshasa il n'y a pas d'autre stade que ce deux-là où on peut jouer aisément et en sécurité » a-t-il précisé. Les prochains jours seront décisifs pour connaître la suite d'un dossier qui devient jour après jour brûlant.

Iragi Elisha/Footrdc.com

## Le nouveau geste fort de Lionel Messi qui rend fier les fans du FC Barcelone

En instance de départ il y a quelques jours, Lionel Messi a finalement décidé de rester au Barça après que ses dirigeants lui ont fermé la porte. Mais si certains doutaient de son implication avec le Barça pour cette saison, l'Argentin est en train de faire disparaître ces doutes. Après être venu en premier au centre d'entraînement depuis qu'il a repris avec le Barça, Messi a encore une fois montré sa détermination en étant le seul joueur du Barça à s'entraîner lors du jour de repos du club catalan, ce jeudi.

La nouvelle saison qui se profile pourrait être le dernier de Lionel Messi au Barça. Retenu contre son gré, il ne devrait pas prolonger et

partir libre à la fin de la saison. Mais l'Argentin, visiblement, veut que cette saison soit très réussie. S'il est resté, ce n'est donc pas pour faire de la figuration.

Lundi, mardi et mercredi, Messi a été le premier à arriver au centre d'entraînement du Barça. Sourire aux lèvres, engagement, Messi montre qu'il va totalement s'impliquer. Et comme si ce n'était pas suffisant, Messi a décidé de venir s'entraîner ce jeudi, qui est pourtant le jour de repos des joueurs du Barça. Il veut rattraper le temps perdu certes, mais il envoie également un message fort aux supporters du Barça, qui pourront encore une fois compter sur leur star.

## Les 7 records historiques dans la carrière de Cristiano Ronaldo

Voici Les sept records historiques dans la carrière de Cristiano Ronaldo

- 1) Meilleur buteur de la Coupe du monde des clubs
- 2) Meilleur buteur de l'histoire du Real Madrid
- 3) Buteur historique de la Ligue des champions
- 4) Seul joueur à marquer à chaque minute d'un match
- 5) Premier joueur à remporter la Premier League, la Liga et la Serie A
- 6) Meilleur buteur du championnat d'Europe
- 7) Meilleur buteur de l'histoire du Portugal

Enjeux politiques

# Dangereuse panique au FCC

Il est indéniable que les cadres du Front commun pour le Congo ont perdu sommeil, comme en témoignent les nombreuses initiatives prises visiblement à la hâte. Tout part – pour le plus récent – du dossier du renouvellement des animateurs de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le FCC a été le seul à soutenir non seulement la personne mais aussi la formule de validation de

Ronsard Malonda à la chambre basse du parlement. A cela se greffent les propositions de lois dites Sakata-Minaku dont le plus grand péché aura été le caractère inopportun. En effet, au moment où la justice reprenait de la valeur, il était ahurissant de vivre une initiative qui entreprend de grignoter sur les prérogatives régaliennes de la magistrature.

Le FCC s'est retrouvé également la seule force po-

litique à soutenir ces lois « sataniques », en déversant des jeunes dans la rue. A contre courant de tous, le FCC prend encore le flambeau de la campagne pour un scrutin présidentiel indirect. Dans ce pays plein d'intellectuels, pareil forfait est loin de mordre ; l'astuce est battue en brèche tant sur le plan juridique que social.

A la base de toute cette agitation, des observateurs notent la panique devant

l'éclipse certain des indicateurs pouvant permettre le retour au pouvoir du régime précédent. Il serait plausible que devant une opération électorale réellement transparente, l'actuelle majorité parlementaire perd la face. Aussi voudrait-elle capitaliser sa position actuelle pour se forger une position confortable dans la sphère politique nationale. Malheureusement la plateforme fait cavalier seul, alors qu'elle n'a plus le

dernier mot dans un conflit qui engage aussi des forces d'importance dans la société civile.

Toute la peur est de voir la plateforme sombrer dans des convulsions qui pourraient la conduire à embrasser le diable dans ces pérégrinations psychologiques. La hargne à revenir absolument au pouvoir ne conduirait-elle pas à recourir aux armes ? A méditer.

LR

Présidentielle au suffrage indirect

## C. Lutundula : «Le FCC veut institutionnaliser la corruption»

Se confiant à ACTU7.CD, Christophe Lutundula, cadre d'Ensemble pour la République, rejette « catégoriquement » la proposition du Front Commun pour le Congo (FCC) de ramener la présidentielle au suffrage indirect. Selon cet élu de Katakombé, la famille politique du Président honoraire Joseph Kabila « veut institutionnaliser la corruption ».

« Il est inconcevable qu'au moment où le peuple congolais stigmatise avec la dernière énergie la corruption après l'expérience très triste que nous avons vécue aux der-

nières élections des sénateurs et des gouverneurs dont la marque historique a été le record en matière de corruption en faveur du FCC, déplorée même par le Président de la République, qu'une frange de la classe politique puisse penser à institutionnaliser la corruption », a-t-il dit dans un entretien exclusif.

Et de poursuivre, « au moment où nous nous battons avec d'autres congolais pour revenir à la normalité d'une vraie démocratie républicaine ancrée sur la légitimité populaire, élargie et incontestable, en retournant le deuxième tour qu'eux ont carrément supprimé de l'élection

du Président de la République, nous ne pouvons pas accepter pour rien au monde, qu'on nous ramène encore en arrière, à l'époque de la pré-histoire ».

Celui-ci balaye d'un revers de la main, les raisons d'économies financières évoquées par le Sénateur FCC, Ngoy Kasanji.

« Ces raisons ne tiennent pas debout », affirme Christophe Lutundula qui relève que « cet argument fallacieux nous a été entonné depuis longtemps. Dans l'entretemps, nous avons vu le Gouvernement dépenser 1 milliard 600 millions USD, en dehors du Budget, sans compter

l'affaire de 200 millions USD de la Gécamines, les 100 millions payés par un minier et tout ce que les médias nationaux et internationaux nous livrent en matière de pillage des ressources naturelles ».

« Comment peut-on oser nous parler d'économies financières quand il s'agit des élections », s'interroge-t-il.

Cet allié de Moïse Katumbi dans Ensemble pour la République,

persiste et signe, « cette proposition du FCC qui ne viendra qu'institutionnaliser la corruption ne passera pas ». Josué Mfutila



## La plateforme politico-électorale « Alternance pour la République » réaffirme son appartenance à l'Opposition

Les présidents des partis politiques et membres de la conférence des présidents de la plateforme « Alternance pour la République » (AR) s'opposent à tout plan visant à faire basculer la plateforme dans la majorité au pouvoir.

Dans une déclaration signée, hier mercredi 9 septembre à Kinshasa, les représentants de trois partis membres de cette plateforme, à savoir : Dr Samba Tele Jean-Pierre du Mouvement pour la révolution des mentalités (MRM), honorable Nkizinkiko Nephtali du PANADI et Me Christina Nkoy de CONADE, ont rappelé que l'Alternance pour la République est une plateforme politico-électorale membre de l'opposition politique en RDC et enregistrée au ministère de l'Intérieur. C'est à ce titre qu'elle a bataillé durant les élections de décembre 2018 soutenant tous ses candidats à la députation tant nationale que provinciale et son candidat à la présidentielle,

du reste son autorité morale et initiateur, en la personne de M. Moïse Katumbi Chapwe.

Les signataires de la déclaration dénoncent, à cet effet, une agitation qui s'observe au sein de la plateforme. « Elle est caractérisée par une envie au vagabondage et qui consiste à vouloir basculer notre plateforme dans la Majorité au pouvoir, en l'occurrence, dans le camp de CACH. Un conclave est en préparation en ce moment visant à concrétiser ce plan. Notons par ailleurs qu'aucune réunion de la conférence des présidents, atteignant le quorum ne s'est jamais réunie régulièrement en vue de statuer et d'engager la plateforme sur cette question. De ce fait, l'Alternance pour la République reste une plateforme de l'opposition Républicaine et réaffirme son attachement à LAMUKA ; en ce qu'elle a des députés nationaux à l'Assemblée nationale faisant partie du groupe parlementaire de l'opposition », note-t-on dans

la déclaration.

Ainsi, les signataires ont réaffirmé leur loyauté et attachement à Moïse Katumbi, initiateur principal. Ils s'engagent pour ce faire, à continuer à le soutenir fidèlement « au regard de sa vision d'une République capable de redistribuer à son peuple, le gain régulièrement gagné ».

« L'Alternance pour la République reste cependant fidèle à l'esprit et à la lettre de ses textes fondateurs à savoir : Le Protocole d'Accord et le Règlement d'Ordre Intérieur et n'entend pas se voir dicter une démarche cavalière qui énerve ses textes légaux et réglementaires. En conclusion ; nous dénonçons avec la dernière énergie cette mésaventure sans lendemain et déconseillons ses auteurs, car vouée à l'échec. Cependant, s'ils ne se reconnaissent plus dans les idées en faveur de la création de notre plateforme, de tirer toutes les conséquences politiques nécessaires ».

Le Potentiel

